

Au Collège des Bourgmestre et Echevins d'Auderghem
Service coordinations Sociales
1326 chaussée de Wavre
1160 Bruxelles
02/ 435.26.00

**DEMANDE D'INTERVENTION COMMUNALE DANS LES FRAIS DE
TÉLÉCOMMUNICATION**

FORMULAIRE A ENVOYER AVANT LE 15 DÉCEMBRE

Conditions d'octroi :

1. Être domicilié à Auderghem depuis 1 an à la date de la demande
2. Être considéré comme invalide ou avoir plus de 65 ans.
3. Avoir le statut BIM.

Je soussigné(e).....

Né le..... et habitant depuis leà Auderghem,.....

Numéro de téléphone :

Sollicite le bénéfice de l'intervention dans les frais de télécommunication pour l'année en cours.

J'annexe à la présente :

1. La facture et la preuve de paiement de l'abonnement de l'année en cours.
2. Un document attestant le statut BIM
3. Une attestation d'invalidité
4. Numéro de compte bancaire **IBAN** : BE.....

Auderghem, le

Signature :

Vos données sont collectées dans le cadre de l'octroi des avantages sociaux et sont protégées conformément au RGPD (Règlement européen du 27 avril 2016). Vous avez le droit de :

- Recevoir une information claire sur le traitement de vos données
- Consulter et obtenir une copie de vos données
- Demander la rectification de vos données
- Demander l'effacement de vos données (dans la mesure où aucune obligation légale ne s'y oppose)
- Demander la suspension du traitement de vos données (sans effacement)
- Retirer votre consentement pour les traitements futurs basés sur celui-ci

Pour toute **demande d'information**, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : DPO@auderghem.brussels

Notre politique de protection des données est consultable sur notre site : <https://www.auderghem.be/coordination-sociale>

Pour toute modification, contactez : action.sociale@auderghem.brussels

Nous nous réservons le droit de limiter ou d'adapter notre soutien, en fonction des disponibilités budgétaires.